

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



9 SEPT 2025



SENAT

Secrétariat Général
Direction des Séances
Division Compte Rendu Intégral



15/09/2025

COMPTE RENDU INTEGRAL (CRI) N°01

de la séance plénière du lundi 15/09/2025

SOMMAIRE : *Allocution du Président du Sénat à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire de septembre 2025*

La séance est ouverte à 11 heures 38 minutes, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat, dans la salle des Conférences Internationales du Palais du Peuple.

IV^e LEGISLATURE DE LA III^e REPUBLIQUE

Monsieur le Président :

La séance est ouverte.

Honorables Sénatrices, Honorables Sénateurs et chers collègues,

L'ordre du jour de cette séance comporte un seul point, à savoir :
l'allocution du Président du Sénat à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire de septembre 2025.

- Honorable Président de l'Assemblée Nationale et Distingué Collègue ;
- Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;
- Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour Constitutionnelle ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour de Cassation ;
- Madame la Première Présidente du Conseil d'État ;
- Monsieur le Procureur Général près le Conseil d'Etat ;
- Monsieur le Président de la Haute Cour Militaire ;
- Monsieur l'Auditeur Général près la Haute Cour Militaire ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ;
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social ;
- Messieurs les Présidents des Institutions d'Appui à la Démocratie ;
- Honorables Membres des Bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat ;
- Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

TJ

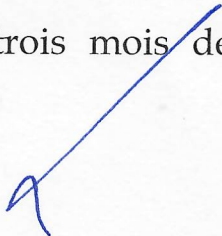
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions diplomatiques et Représentants du Système des Nations Unies, de l'Union Africaine et des Organisations Internationales ;
- Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Supérieurs des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise ;
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale de Kinshasa ;
- Monsieur le Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Lingwala ;
- Messieurs les Représentants et Chefs des Confessions religieuses ;
- Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;
- Mesdames et Messieurs ;

En conformité avec les dispositions des articles 115, alinéa 1er, point 1 de la Constitution et 83, alinéa 1er, point 1 du Règlement Intérieur du Sénat, nous nous retrouvons ce jour, 15 septembre 2025, en séance plénière pour l'ouverture solennelle de la Session ordinaire de septembre 2025, consacrée essentiellement à l'examen et à l'adoption du budget de l'Etat pour l'exercice 2026.

Avant toute chose, permettez-moi, au nom des Membres du Bureau du Sénat, des Honorables Sénatrices et Sénateurs et au mien propre, de souhaiter la bienvenue à tous nos invités qui nous font l'honneur de rehausser de leur présence cette séance plénière solennelle. C'est la marque de l'intérêt particulier qu'ils manifestent pour notre Chambre.

Je vous en remercie.

C'est aussi pour moi l'occasion, Chers Collègues, de vous souhaiter un bon retour au sein de cet hémicycle, après trois mois de vacances



TS

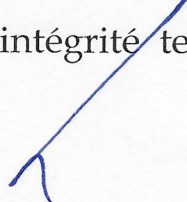
parlementaires au cours desquels chacun d'entre vous a eu l'opportunité de se rapprocher des réalités de sa circonscription électorale. J'espère que vous aborderez cette nouvelle session avec énergie, détermination, bien que vos vacances n'aient pas été de tout repos au regard de la situation sécuritaire toujours préoccupante à l'Est de la République.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

Comme à chaque rentrée parlementaire, notre première pensée va vers celles et ceux que la mort a arrachés à notre affection. Une fois encore, la mort a frappé notre Chambre au cours de la période des vacances parlementaires, emportant avec elle des figures marquantes de notre vie nationale.

Nous regrettons la disparition de l'Honorable Sénateur Adonis NGAMBANI NGOVOLI et du Sénateur Honoraire Richard BAMPUNGA NDOMBO, dont les souvenirs resteront gravés dans nos mémoires.

A ces pertes regrettables au sein de la famille parlementaire s'ajoutent celles de nombreux concitoyens, victimes de violences armées, de catastrophes naturelles et d'accidents tragiques sur l'ensemble du territoire national. Il convient également de mentionner les victimes du massacre perpétré par les ADF dans les territoires de Beni et Lubero ainsi que celles du chavirement d'une baleinière à proximité de Mbandaka et du naufrage d'une pirogue motorisée dans le territoire de Basankusu, Je rends particulièrement hommage aux éléments des forces armées et de la police nationale tombés sur le champ d'honneur dans l'accomplissement de leur mission sacrée, celle de défendre l'intégrité territoriale et de protéger nos populations et leurs biens.



En leur mémoire et en celle de tous ceux qui ont payé de leur vie le prix de la paix, de la sécurité et de la dignité nationale, je vous prie de vous lever pour observer une minute de silence. (*Tout le monde s'exécute*)

Je vous remercie.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers Collègues ;

La présente Session s'ouvre dans un contexte marqué par des enjeux importants pour la vie de notre Nation.

Notre pays fait actuellement face à des défis sécuritaires, politiques, économiques et financiers, qui nécessitent des solutions coordonnées et pragmatiques.

Face à ces défis, il incombe aux Sénateurs, aux membres du Bureau et à moi-même, de faire preuve d'un engagement loyal aux côtés de Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI, Président de la République, Chef de l'État et Garant du bon fonctionnement des institutions. Cette loyauté nous mènera à prendre des décisions et à formuler des recommandations susceptibles d'avoir une influence directe sur l'évolution politique, économique et sociale du pays, dans le but de consolider l'unité et la cohésion nationale.

Nous nous y engageons.

L'actualité politique récente a été marquée par le remaniement du Gouvernement, à l'occasion duquel trois de nos Collègues, à savoir les Honorables José MPANDA, Justin KALUMBA et Arlette BAHATI ont été appelés à exercer des fonctions ministérielles.

En félicitant nos Collègues précités ainsi que l'ensemble de la nouvelle équipe gouvernementale, je tiens à remercier Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, qui a

TS

1

maintenu son élan d'ouverture à l'opposition républicaine et à la société civile dans un esprit d'unité et de cohésion nationale. J'encourage cette équipe à s'investir pleinement au service de la Nation, en menant des actions concrètes pour relever les nombreux défis auxquels nos populations sont confrontées.

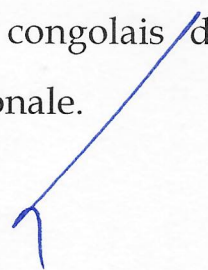
Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues ;

Permettez-moi, au nom de notre Chambre, de saluer les avancées diplomatiques réalisées par le Gouvernement de la République, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

En effet, par sa diplomatie agissante, la République Démocratique du Congo a renforcé sa position internationale, comme en témoignent son élection comme membre non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies et à la vice-présidence de la 80ème Assemblée Générale des Nations Unies.

Dans le même élan, il convient de mentionner l'Accord de paix signé le 27 juin 2025 à Washington entre notre pays et le Rwanda, sous la médiation des États-Unis d'Amérique, ainsi que la Déclaration de principe conclue le 19 juillet 2025 à Doha entre notre Gouvernement et le M23, sous l'égide du Qatar.

Ces démarches illustrent l'engagement constant de notre pays en faveur de la paix et du dialogue. En ce qui concerne le dialogue, le Sénat appuie l'approche préconisée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, à savoir, et sous son impulsion, un dialogue politique inclusif et spécifiquement congolais dans une perspective républicaine pour la souveraineté nationale.



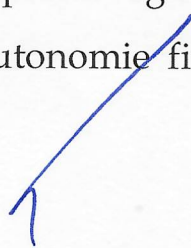
Dans le cadre de la diplomatie parlementaire, notre Chambre a participé à plusieurs activités importantes, notamment :

1. la journée d'intégration africaine tenue à Benguela, en Angola ;
2. la 50ème Session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, tenue à Paris, en France ;
3. la 6ème Conférence Mondiale des Présidents de Parlements organisée par l'Union Inter Parlementaire, en partenariat avec les Nations Unies à Genève, en Suisse.

Au cours de chacune de ces rencontres, nous avons systématiquement évoqué la situation sécuritaire préoccupante que connaît notre pays depuis plus de trois décennies, marquée par de nombreuses pertes en vies humaines, des déplacements forcés de populations et le pillage continu de nos ressources naturelles.

En marge de la 50ème Session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, le Sénat de la République Démocratique du Congo et le Sénat de la République française ont signé un protocole d'accord de coopération axé sur le renforcement des capacités institutionnelles et l'échange d'expériences.

Cet accord concerne l'organisation, pour les deux Sénats et leurs personnels administratifs respectifs, d'un cadre de partage d'expérience dans des domaines tels que l'organisation et le fonctionnement des commissions parlementaires, les procédures législatives, le contrôle de l'action gouvernementale, l'évaluation des politiques publiques, la décentralisation et les finances locales. Il comprend également des aspects liés à la diplomatie parlementaire, à l'autonomie financière et



administrative, à la numérisation des travaux parlementaires, ainsi qu'aux systèmes d'information et de communication institutionnelle.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

La question de la justice constitue l'un des principes fondamentaux de l'État de droit et de la démocratie. Les réalités judiciaires de l'heure, bien que complexes, sont au cœur de la consolidation de la paix, de la stabilité et du développement de notre pays.

C'est à ce titre que le Sénat invite le Gouvernement à renforcer l'application des lois existantes afin que celles-ci produisent pleinement leurs effets, pour lutter contre l'impunité et assurer un accès égal à la justice pour tous.

Il en va, à travers des actions concrètes, de la crédibilité de nos institutions, de la confiance de notre peuple et du respect de notre pays dans le concert des nations. Ces actions passent par le renforcement de la lutte contre la corruption, l'amélioration des conditions de travail des magistrats, le rapprochement de la justice des justiciables et la modernisation des infrastructures de nos juridictions.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

La paix et la sécurité garantissent l'existence de tout Etat et demeurent le socle de toute ambition de développement.

A ce sujet, point n'est besoin de rappeler que la situation sécuritaire reste préoccupante à l'Est du pays, notamment en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, comme en témoigne le récent massacre perpétré par les ADF dans les territoires de Beni et Lubero.

La situation à l'Ouest, notamment dans les provinces de Mai-Ndombe, Kwango, Kwilu, Kongo-Central et dans la commune urbano rurale de

Maluku, demeure préoccupante. Les mêmes phénomènes décrits lors de nos précédentes Sessions, persistent, compromettant la tranquillité de nos populations.

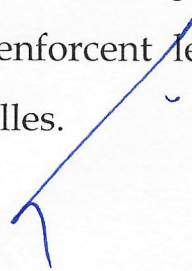
Les braquages en plein jour, des enlèvements contre rançons et plusieurs autres actes criminels ne font que grandir la désolation du quotidien de nos populations.

A ces menaces contre l'intégrité physique de nos populations et contre leurs biens, s'ajoutent dorénavant les menaces immatérielles par la cybercriminalité et le recours abusif à l'intelligence artificielle, la propagation de fausses informations visant à fragiliser et à déstabiliser notre pays.

Face à ces défis, le Sénat salue la récente promulgation de la Loi sur la programmation de la Police Nationale Congolaise qui fixe un cadre pluriannuel pour le renforcement de ses capacités, à travers notamment ses effectifs, son équipement et sa modernisation.

Au demeurant, j'encourage le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre de cette Loi, afin que la lutte contre la criminalité soit menée avec des moyens adaptés et un professionnalisme irréprochable.

La gestion efficace des frontières nationales représente un enjeu prioritaire. Face aux défis posés par les infiltrations, les trafics illicites et la circulation non réglementée des armes, il est essentiel que les services de l'État responsables de la migration et de l'importation, ainsi que les forces de sécurité, renforcent leur coordination et développent leurs capacités opérationnelles.



J'encourage ici l'initiative de doter notre pays des technologies appropriées pour l'observation et la surveillance stratégique, afin de mieux contrôler nos frontières et anticiper les menaces.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

Le Sénat accorde une grande importance au social de la population. En effet, le secteur social a toujours été une référence fondamentale qui oriente le Gouvernement dans l'accomplissement de ses missions. Point n'est besoin de rappeler qu'en dépit des efforts fournis, dans un contexte économique mondial difficile, le coût des produits de première nécessité ne cesse d'augmenter, affectant le pouvoir d'achat des ménages.

D'autres défis sociaux persistent avec acuité dans notre vécu quotidien et appellent du Gouvernement des solutions idoines et urgentes.

Notre capitale ainsi que certaines autres villes font face à des embouteillages de plus en plus inquiétants et à une grande insalubrité.

Ceci affecte la santé de nos populations et impacte négativement la productivité des travailleurs ainsi que le rendement des élèves et étudiants, entre autres.

S'agissant de la jeunesse congolaise qui constitue la majorité de notre population, j'exhorte le Gouvernement à continuer à lui accorder plus d'attention et en appelle à un sursaut de responsabilité collective pour son encadrement.

Des politiques publiques courageuses peuvent véritablement favoriser son insertion professionnelle et promouvoir son épanouissement.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

L'occupation illégale d'une partie du territoire national a occasionné un nombre considérable de déplacés internes, vivant pour la plupart dans

des conditions d'extrême vulnérabilité, sans accès suffisant à l'eau potable, aux soins de santé de qualité, à la nourriture et à l'éducation.

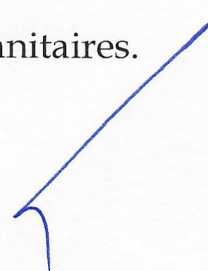
C'est ici pour moi l'occasion de lancer un appel au Gouvernement, aux organismes humanitaires ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires bi et multilatéraux, d'intensifier les efforts visant à garantir l'accès à l'aide humanitaire aux zones actuellement occupées où des populations vivent dans l'incertitude.

Toujours sur ce plan social, je tiens à rappeler que notre pays est confronté à une résurgence inquiétante de plusieurs épidémies, notamment le choléra, la rougeole, l'Ebola et le Mpox, qui continuent à menacer la vie de nos concitoyens. Ces maladies, qui peuvent être évitées, emportent encore des vies précieuses et fragilisent des familles entières.

Je voudrais saluer les efforts du Gouvernement pour contenir ces épidémies. Toutefois, les réalités sur le terrain nous invitent à renforcer notre engagement collectif.

Le Sénat recommande de renforcer les campagnes de vaccination, d'améliorer la couverture santé universelle et d'accroître les efforts de prévention et de sensibilisation.

J'en appelle également à la responsabilité de notre population qui doit contribuer à cette lutte en respectant les mesures de prévention et d'hygiène recommandées par les autorités sanitaires.



Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

Le réchauffement climatique est un phénomène reconnu. La question environnementale demeure importante pour l'avenir du pays et du monde.

La République Démocratique du Congo, au-delà de ses ressources minières, joue un rôle écologique majeur en abritant 62 % du bassin du Congo, ce qui en fait un pays solution et un acteur clé dans la régulation du climat mondial.

Cependant, la République Démocratique du Congo rencontre divers défis environnementaux internes. Les grandes villes du pays sont confrontées à des problèmes de gestion des déchets, et à des inondations régulières susceptibles d'affecter les infrastructures, la santé publique et la situation sociale.

À l'approche de la saison des pluies, j'invite le Gouvernement à mettre en place les mesures nécessaires afin que cette période ne constitue pas une source d'inquiétude pour la population, notamment à Kinshasa.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

La consolidation de notre jeune démocratie passe inévitablement par le renforcement de la gouvernance des provinces dont nous sénateurs, sommes l'émanation et des entités territoriales décentralisées. Leur bon fonctionnement conditionne non seulement la qualité de notre démocratie à la base, mais aussi l'efficacité de l'action publique.

Cependant, plusieurs provinces et entités territoriales décentralisées rencontrent actuellement des difficultés importantes, notamment en termes de ressources financières insuffisantes, de capacités techniques limitées, d'une coordination interinstitutionnelle faible et d'instabilité politique.

TS

/

Le Sénat a, par ailleurs, reçu plusieurs correspondances concernant des conflits liés à la désignation non conforme d'animateurs au sein de certains secteurs et chefferies.

D'autres tensions communautaires persistent dans divers groupements et villages, présentant des risques potentiels pour la sécurité nationale si elles ne sont pas traitées de manière appropriée.

Il convient également de mentionner les différends opposant les Conseillers communaux aux Bourgmestres, qui constituent un enjeu non négligeable.

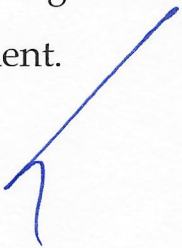
Le Gouvernement devra examiner l'ensemble de ces questions conformément aux lois en vigueur.

Je réitère, en outre, l'importance d'une application sans faille des dispositions constitutionnelles et légales relatives d'une part au principe de subsidiarité et, d'autre part, à la mise en œuvre effective de la Caisse Nationale de Péréquation.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

Les infrastructures constituent l'ossature sur laquelle repose la transformation économique et sociale de toute Nation. Sans routes praticables, sans ponts fiables, sans réseaux énergétiques et de communication performants, aucun développement durable n'est envisageable.

Le Sénat note avec satisfaction le lancement des différents chantiers à travers le pays et encourage le gouvernement à poursuivre avec la même détermination leur achèvement.



En ce qui concerne l'aménagement du territoire, la récente promulgation de la loi dans ce secteur marque un pas décisif dans la gestion rationnelle et équilibrée de nos espaces.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

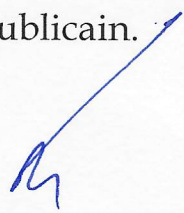
La Session qui s'ouvre ce jour étant essentiellement budgétaire, le Sénat sera tenu, en temps opportun, d'examiner la loi des finances pour l'exercice 2026, dès qu'elle lui sera transmise par la Chambre sœur.

Le vote du budget, loin d'être un simple exercice constitutionnel de routine auquel nous nous livrons chaque année, est en réalité la traduction en chiffres des charges de l'Etat et des moyens qu'il se propose de disposer pour les supporter. Ce qui requiert de la rigueur, tant dans la maximisation de recettes que dans l'affectation des dépenses.

A ce stade de mon allocution, qu'il me soit permis de noter avec satisfaction que nonobstant les conséquences néfastes liées à la guerre dans la partie orientale de notre pays, nous observons des signaux positifs dans la mobilisation des recettes du budget de l'exercice en cours.

Cependant, sous réserve de la reddition des comptes du budget clos de l'exercice 2024 et de celui en cours, leur exécution accuse des faiblesses qui affectent le bon fonctionnement des institutions de l'Etat.

C'est ici l'occasion, Chers Collègues, de nous exhorter à plus de rigueur dans l'examen du projet de la loi de finances de l'exercice 2026 et au suivi de son exécution à travers un contrôle parlementaire républicain.



Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers collègues ;

Notre tâche s'annonce ardue et prenante. Nous avons l'obligation de mobiliser toutes nos forces afin de donner une fois de plus le meilleur de nous-mêmes.

Avant de clôturer mon propos, je vous invite à déposer vos rapports des vacances parlementaires, conformément aux dispositions de l'article 240 alinéa 3 du Règlement intérieur du Sénat.

Sur ce, je déclare ouverte la Session ordinaire de septembre 2025.

Et que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son Peuple. Je vous remercie. (*Applaudissements dans la salle*)

Le seul point inscrit à l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

(*Il est 12 heures 04 minutes*)

